

PAVAFLEX CONFORT 36

PAVAFLEX CONFORT 36 est un isolant thermique pour le bâtiment à base de fibres de bois, se présentant sous forme de panneau semi-rigide à bords droits.

Domaine d'emploi

Le panneau **PAVAFLEX CONFORT 36** est destiné à l'isolation thermique par l'intérieur :

- des parois verticales, en respectant la pose d'un pare-vapeur après la pose de l'isolant et avant la pose du parement intérieur,
- des rampants de toiture, posé entre chevrons, et/ou sous chevrons, en respectant la pose d'un pare-vapeur après la pose de l'isolant et avant la pose du parement intérieur,
- des parois horizontales de planchers de comble perdu, associé à la pose d'un pare-vapeur (côté chaud).

Constituants

	PAVAFLEX CONFORT 36
Constituants	Fibres de bois résineux
	Fibres liantes de polyoléfine
	Sulfate d'ammonium (agent ignifugeant)
Masse volumique apparente (kg/m ³)	55 (-5/+10) kg/m ³

Conditionnement

	PAVAFLEX CONFORT 36
Format Longueur x largeur	1220 mm x 575 mm pour les épaisseurs 50, 60, 80, 100, 120, 140, 145, 160, 180, 200, 220 et 240 mm
Marquage	Chaque palette et chaque colis sont étiquetés CE.
Conditionnement	Les panneaux sont regroupés en colis, posés sur une palette houssée. Les palettes ne sont pas gerbables.
Stockage	Les produits doivent être stockés à l'intérieur.

Caractéristiques - Marquage CE

PAVAFLEX CONFORT 36 est un isolant thermique du bâtiment conforme à la norme NF EN 13171 « Produits manufacturés en fibres de bois (WF) ».

Caractéristiques essentielles	Performances		Spécification Technique Harmonisée
	50 à 240 mm		
Conductivité thermique – λ_D (W/(m.K)) – NF EN 12667	0,036		EN 13171 : 2012+A1:2015
Résistance thermique – R_D (m ² .K/W) – NF EN 12667 (par épaisseur)	(50 mm) 1,35 (60 mm) 1,65 (80 mm) 2,20 (100 mm) 2,75 (120 mm) 3,30 (140 mm) 3,85	(145 mm) 4,00 (160 mm) 4,40 (180 mm) 5,00 (200 mm) 5,55 (220 mm) 6,10 (240 mm) 6,65	
Tolérance d'épaisseur	T3		
Réaction au feu	E		
Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur, aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation	(a)		
Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur, aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation	(b)		
Caractéristique de durabilité	(b)		
Stabilité dimensionnelle	NPD		
Déformation sous charge en compression et conditions de température spécifiées	NPD		
Détermination des valeurs de résistance thermique et conductivité thermique après vieillissement	NPD		
Résistance à la compression	NPD		
Contrainte en compression	NPD		
Charge ponctuelle	NPD		
Résistance à la traction/flexion	TR1		
Résistance à la traction perpendiculaire aux faces	TR1		
Résistance à la traction parallèle aux faces	NPD		
Durabilité de la résistance à la compression par rapport au vieillissement/à la dégradation	(b)		
Fluage en compression	NPD		
Perméabilité à l'eau	NPD		
Absorption d'eau à court terme	NPD		
Transmission de la vapeur d'eau	MU 2		
Indice de transmission des bruits de chocs (pour les sols)	NPD		
Epaisseur	NPD		
Compressibilité	NPD		
Résistivité à l'écoulement d'air	NPD		
Absorption acoustique	NPD		
Résistivité à l'écoulement d'air	AFr5		
Emission de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments	(c)		
Combustion avec incandescence continue	(c)		

(a) Aucune variation des propriétés de réaction au feu pour les produits en fibres de bois.

(b) La conductivité thermique des produits en fibres de bois ne change pas avec le temps, l'expérience a montré que la structure fibreuse reste stable et que la porosité ne contient pas d'autre gaz que l'air de l'atmosphère.

(c) Des méthodes d'essai européennes sont en cours de développement

Caractéristiques (hors Marquage CE)

PAVAFLEX CONFORT 36	
Capacité thermique massique	2100 J/kg.K
Certification KEYMARK	039-MPA NRW-00429-02
Semi-rigidité (DTU 25.41 P1-2 – CGM)	50 à 240 mm
Classe d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur	A+

Mise en œuvre

En plancher de combles perdus, PAVAFLEX CONFORT 36 est mis en œuvre, associé à la pose d'un film pare-vapeur.. Les panneaux sont posés bord à bord, en veillant à décaler les joints d'une rangée à l'autre. Ne pas marcher sur les panneaux **PAVAFLEX CONFORT 36**.

En rampant de toiture ventilée, PAVAFLEX CONFORT 36 est posé entre chevrons avec une légère surcote de 4 à 6 mm en largeur. Cela permet de maintenir en place le panneau par effet de semi-rigidité. Un pare-vapeur est déroulé sous les chevrons et au contact de **PAVAFLEX CONFORT 36**. Le parement intérieur est mis en œuvre sous les chevrons, posé sur une ossature bois ou métallique.

En isolation intérieure de paroi verticale, PAVAFLEX CONFORT 36 est posé entre montants d'ossature bois, ou derrière et entre ossature métallique. **PAVAFLEX CONFORT 36** est découpé avec une légère surcote de 4 à 6 mm en largeur. Cela permet de maintenir en place le panneau grâce à sa semi-rigidité. Un pare-vapeur est déroulé devant les ossatures et au contact de **PAVAFLEX CONFORT 36**. Un parement est mis en œuvre.

Dans les 3 cas ci-dessus le pare-vapeur est, soit **Sopravap Kraft** ou **Sopravap Visio** ou autre pare-vapeur à Sd minimal égal à 18 m, soit **Sopravap Hygro** (pare-vapeur hygrovariable).

NB : dans le cas d'une construction à ossatures en bois avec contreventement à l'extérieur, la mise en œuvre du **PAVAFLEX CONFORT 36** jusqu'à une épaisseur de 240 mm avec le pare-vapeur **Sopravap Hygro** impose un panneau de contreventement en panneau de particule CTBH P5 ou panneau CTB OSB 3 d'épaisseur maximale 18 mm.

Le pare-vapeur est jointoyé sur les recouvrements à l'aide de l'adhésif **Pavafix**, et au niveau des raccords aux autres parois à l'aide de **Pavafix** ou du mastic **Pavabond**.

Indications particulières

Hygiène, sécurité et environnement :

Le produit n'est pas classé dangereux selon les réglementations françaises et européennes.

Consulter la Fiche d'information et de sécurité pour des informations complémentaires.

Concernant les chutes de produit ou restes de lot : déchet non dangereux non inerte - réemploi, incinération en Installation Autorisée ou mise en dépôt dans une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND - décharge classe II).

Traçabilité :

La traçabilité du produit est assurée à l'aide du n° de palette (Pallet Nr : F2xxxxxxx) mentionné sur l'étiquette palette.

La date de fabrication est mentionnée à la fois sur l'étiquette palette et sur l'étiquette de chaque colis.

Système de Management intégré QSE :

Le produit est fabriqué et contrôlé sous un système de management intégré **Qualité (ISO 9001), Environnement (ISO 14001) certifié**.